



De gauche à droite pour dévoiler cette première pierre, Philippe Tabarot, Janine Roos, qui a œuvré durant des années pour le projet, Yves Pigrenet, Eric Ciotti, Georges Astesano et François-Xavier Lorre. (Photo A. B.-)

La maison des handicapés ouvrira en 2011

PREMIÈRE PIERRE Le complexe, destiné à l'accueil des personnes handicapées vieillissantes, sera construit boulevard Monod.

« **Q**ue vont devenir nos enfants quand nous ne serons plus là? » demandent souvent les parents de handicapés. Il est vrai que les maisons de retraite pour personnes handicapées vieillissantes ne sont pas pléthores dans la région. Courant 2011, quarante places supplémentaires s'offriront aux familles qui ont besoin d'un encadrement pour leurs enfants. La structure ouvrira boulevard Jacques Monod, sur un terrain cédé par un particulier à l'ADAPEI, association des Amis et parents d'enfants inadaptés du département qui porte le projet. La pose de la première pierre, hier soir, a permis de découvrir le futur complexe. Ce dernier comprendra deux

qui accueillera 20 adultes handicapés mentaux dépendants et donc incapables de vivre sans l'assistance d'une tierce personne. Et un foyer de vie, d'une capacité de 20 places également qui logera dans des chambres de 20 m² environ, des handicapés mentaux non travailleurs mais autonomes.

Un jardin pédagogique

Le complexe comprendra une petite oasis végétale de 125 m² en son centre et sera très ouvert sur l'extérieur. Un jardin pédagogique de 300 m² sera aménagé au sud de la structure et le bâtiment répondra aux normes HQE. Hier, la première pierre a été dévoilée par Georges Astesano, pré-

mes très ému de voir des années d'efforts aboutir, Eric Ciotti, député et président du conseil général qui a longuement rappelé l'investissement du conseil général dans le domaine du handicap. Yves Pigrenet, premier adjoint au maire du Cannel a représenté Michèle Tabarot qui, retardée par une grève des aiguilleurs du ciel, est arrivée plus tard.

Le projet, estimé à 5,8 M€, recevra un soutien du département à hauteur de 745 000 € et de l'Etat de 500 000 €.

CHRISTÈLE BURLOT
cburlot@nicematin.fr

On notait aussi la présence de Philippe Tabarot, conseiller général, François-Xavier Lorre, délégué départemental de l'agence régionale de santé, Richard Galv, maire de Moujins